

# Adhésion moindre des femmes aux syndicats

L'adhésion des femmes à des syndicats reste encore faible à Madagascar. Même dans le milieu du travail, l'effectif des femmes est toujours inférieur à celui des hommes. Un atelier de réflexion et d'échange portant sur le genre à l'emploi et au travail s'est tenu à Antanimena, le mardi 10 et le mercredi 11 novembre derniers.

Dans cette optique, la promotion des droits des femmes en milieu de travail a été mise en relief au cours de cet atelier de réflexion et d'échange qui a vu la participation de quelques représentants de membres d'organisations syndicales dont des femmes. Cependant, même si la représentativité des femmes dans le milieu du travail n'est pas négligeable, la majorité d'entre elles exercent dans les entreprises franches, « le nombre des femmes exerçant de hautes fonctions est même en baisse », a fait remarquer le docteur Jeanine Razanarimanana, secrétaire général du Sendika Kristianina Malagasy (Sekrima). Selon les dernières statistiques, 71% des employés dans les entreprises franches sont des femmes et la majorité d'entre elles travaillent dans la main-d'œuvre ou les petites mains. Et un fait qui les handicape encore plus, leur participation dans des mouvements syndicaux demeure encore mince. La peur de la réaction de l'employeur demeure le principal



blockage dans l'atteinte des objectifs fixés, dont l'adhésion de toutes les femmes travailleuses aux syndicats.

## Les attentes

Face à cette situation, des organismes ainsi que des entités optent actuellement pour la sensibilisation et l'encouragement des femmes à adhérer à des syndicats. La mise en exergue des droits des travailleurs figure parmi les priorités de ces organisations. Dans ce sens, les syndicats déplorent le peu de considération accordée aux femmes travailleurs, la discrimination dont elles font l'objet et la négligence de la redy-

namisation de la valeur humaine. L'égalité de droits, l'égalité de chances, un travail décent et la lutte contre la pauvreté, tels sont les principaux enjeux de la tenue de cet atelier qui se propose ainsi de relever le défi du respect des normes, de l'équité par la discrimination positive, de la compétitivité, la productivité, la réduction des risques et la structure de lutte contre la discrimination.

Dans le secteur privé, la problématique du genre se manifeste dans la prévoyance sociale dont les difficultés pour mettre en application les textes et recommandations sur les crèches, les salles d'allaitement et le congé de

maternité. En outre, sur l'embauche, l'établissement du curriculum vitae et le profil du poste sont dans la plupart des cas sources de discrimination, sans parler de la question du salaire et de la classification professionnelle.

Par ailleurs, dans le secteur public, l'affectation des femmes dans les zones enclavées a un impact sur la qualité des services qu'elles fournissent. Ainsi, pour pallier ce problème, la mise en place de mesures d'accompagnement et d'une structure d'accueil figure dans la liste des actions à entreprendre.

Mirana

## Genre et syndicalisme

### Les femmes, tenues au second rôle

Bien qu'intégrées dans les syndicats, la plupart des femmes s'en tiennent au second rôle. La responsabilité du président de syndicat ou des membres de bureau revient souvent aux hommes. Cependant, « les femmes ne peuvent s'intégrer dans les instances exécutives si elles se cantonnent à des commissions »,

déclare Bhoopa Brizmohun, Secrétaire général du Ggus, un syndicat de l'île Maurice, lors de l'atelier sur la femme dans le syndicat organisé par la fondation Friedrich Ebert Stiftung à l'Astauria à Antanimena. Dans ce sens, elle souligne l'importance de l'approche mixte dans le mouvement syndical.



Les femmes n'osent pas encore prendre des responsabilités importantes dans les syndicats

« A priori, la minorité de femmes à la tête de syndicat s'explique par plusieurs raisons, notamment une certaine défaillance dans l'initiative de prise de responsabilité », ajoute docteur Jeanne Razanarimanana, président du Sekrima (Sendika kristiana malagasy). A cela s'ajoute tout simplement l'appréhension d'intégrer un syndicat par crainte de contrarier l'employeur. Somme toute, la culture syndicale favorise encore et toujours le leadership des hommes.

#### Sens de la responsabilité à cultiver

71% des employés dans les entreprises franches sont composés de la gent féminine. Un secteur où on trouve le plus de cas de violations de la législation du travail et dans lequel la lutte syndicale est plus que jamais oppor-

tune. La femme continue d'ailleurs d'être sujette à des discriminations si l'on ne citait que l'inégalité des salaires qui varie de 8% dans les entreprises franches, à 20% pour les cadres. L'absentéisme de la femme pour des raisons souvent personnelles (allaitement, grossesse, congé de maternité, etc.) est cité comme étant parmi les principales raisons de cette inégalité de traitement femme - homme.

L'atelier d'hier, qui rassemblait principalement des femmes à la tête de syndicats dans la Capitale, les élèves inspecteurs du travail, visait justement à relancer la responsabilisation de la femme dans le syndicat. Par conséquent, le renforcement de capacités par la formation des femmes en leadership en vue d'optimiser la participation de celles - ci figure parmi les résolutions à prendre.

Sandra Rabearisoa

## APPROCHE GENRE **Les femmes incitées à se syndiquer**

Un atelier sur «les femmes au travail» s'est tenu hier et avant-hier à Antanimena. Organisé par la Friedrich-Ebert Stiftung en collaboration avec la confédération des travailleurs malgaches (CTM), cet atelier a été l'occasion de faire le point sur les conditions de travail des femmes malgaches et un moment de partage d'expériences avec Bhoopa Brizmohun, secrétaire syndical de la National trade union confederation (Maurice). «Il est important que les femmes

se syndicalisent. Mais avant cela, il leur faut des renforcements de capacités afin qu'elles puissent être leaders au sein de leur lieu de travail. Il faut qu'elles sachent ce qu'est un syndicat et à quoi cela peut leur servir», a ainsi souligné le Dr. Jeanne Razanarimanana, secrétaire général du Sekrima (sendika kristianina malagasy). Malheureusement, malgré un début de «courage» des femmes à mettre en place les syndicats, la liberté syndicale

n'est pas encore effective à Madagascar. Sans compter que jusqu'à maintenant la culture syndicale a toujours été très masculinisée.

Mardi, le thème traité a été «Le genre à l'emploi et le travail». De nombreuses femmes syndicalistes ont participé à l'atelier qui a permis de mettre le doigt sur différents problèmes rencontrés par les femmes au travail. Des recommandations ont pu être données à partir de là et concernent, entre autres, une amélioration des textes existants et la mise en place de mesures d'accompagnement dans le but de promouvoir l'entrepreneuriat féminin. Mais avant tout, il est plus que nécessaire de sensibiliser les hommes et les femmes, les décideurs ainsi que les électeurs quant à l'importance des syndicats.

Océane